

notre foi, nous remplissons envers lui le grave devoir de la reconnaissance pour les bienfaits et les secours qu'il nous accorde et dont nous avons un perpétuel besoin. De là, un rapport intime entre le dogme et la liturgie; comme aussi entre le culte chrétien et la sanctification du peuple. C'est pourquoi le pape Célestin Ier estimait que la règle de la foi est exprimée dans les vénérables formules de la liturgie; il disait en effet "que la loi de la prière détermine la loi de la croyance. Car, lorsque les chefs des saintes assemblées s'acquittent des fonctions qui leur ont été confiées, ils plaident devant la clémence divine la cause du genre humain et ils prient et supplient avec l'Eglise tout entière, qui unit ses gémissements aux leurs". (2)

Ces communes supplications, appelées d'abord "oeuvre de Dieu" opus Dei, puis "office divin" officium divinum, sorte de dette dont nous sommes quotidiennement redevables à Dieu, avaient lieu jadis de nuit et de jour, et de nombreux chrétiens y prenaient part. Et c'est merveille de constater combien, dès les premiers siècles mêmes, les mélodies naïves qui ornaient les prières sacrées et l'action liturgique contribuèrent à favoriser la piété du peuple.

Dans les vieilles basiliques en particulier, où l'évêque, le clergé et les fidèles chantaient, en alternant, les louanges divines, les chants liturgiques ont contribué pour beaucoup, ainsi que l'histoire l'atteste, à amener un grand nombre de barbares au christianisme et à la civilisation. Dans les temples, les adversaires de la foi catholique apprirent à connaître plus à fond le dogme de la communion des Saints. Ainsi l'empereur arien Valens, frappé d'une vive stupeur devant la majesté des divins mystères que célébrait saint Basile, tomba en défaillance; à Milan, les hérétiques reprochaient à saint Ambroise de fasciner les foules par les chants liturgiques, ces chants qui frappèrent Augustin lui-même et lui inspirèrent la résolution d'embrasser la foi du Christ. Plus tard, dans les assemblées religieuses, où presque toute la cité ne formait qu'un choeur immense, artisans, architectes, peintres, sculpteurs, lettrés même, s'imprégnaient, grâce à la liturgie, de cette connaissance des choses théologiques qui aujourd'hui brille avec tant d'éclat dans les monuments de cette époque, que nous appelons moyen-âge.

Efforts des Papes pour la protéger contre les altérations. Le "Motu proprio" de Pie X.

On comprend dès lors pourquoi les Pontifes romains ont déployé tant de sollicitude pour protéger et sauvegarder la liturgie, pourquoi, autant ils s'appliquèrent à traduire le dogme en formules exactes, autant ils s'employèrent à établir, à défen-

(2) Epist. ad episc. Gall.: Patrol. Lat., L, 535.